



Commune  
de Mont-Noble

## CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA MUNICIPALITE DE MONT-NOBLE

L'Assemblée primaire est convoquée à la salle de gymnastique de Nax le

**MERCREDI 26 FEVRIER 2025 A 19H30**

### Ordre du jour

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Présentation du Conseil communal de la législature 2025 - 2028
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 19 juin 2024
4. Présentation du plan quadriennal 2025 - 2028
5. Présentation et approbation du budget 2025
6. Nomination de l'organe de révision 2025 - 2028
7. Divers

Le budget, le plan financier ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée primaire de la Municipalité peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture officielles ainsi que sur le site internet de la Commune : [www.mont-noble.ch](http://www.mont-noble.ch).

*Les citoyen-ne-s de Mase et Vernamiège désirant bénéficier d'un transfert organisé pour se rendre à Nax sont prié-e-s de s'inscrire au bureau communal ou par tél. au 027 205 80 00 jusqu'au 20 février 2025.*

<i>Horaire :</i>	<i>Départ de Mase, place de l'église</i>	<i>19 h 00</i>
	<i>Départ de Vernamiège, Pichot</i>	<i>19 h 10</i>
	<i>Retour 30`après la fin de l'Assemblée</i>	

Nax, le 31 janvier 2025

L'Administration communale